

**AMÉNAGEMENT  
UN NOUVEAU QUARTIER  
À PLEUMELEUC**

**Loisirs  
Ça bouge  
à l'Évelinais !**



**SPORT  
LE BRONZE  
AU BOUT DES  
HAIES POUR  
MAXENCE  
ALIX**



**Histoire  
LES CAHIERS DE DOLÉANCES**

# Vivre à Pleumeleuc

Le Magazine  
d'informations  
de la ville  
de Pleumeleuc

Jun 2026  
N° 127

## CONSEIL MUNICIPAL DES ÉLUS AU SERVICE DES HABITANTS

**Julie  
JOALLAND**



**Jean-Noël  
DAVID**



**Andrée  
MARET**



**Arnaud  
RAPHAËL**



**Dominique  
JOURDY**



**André  
MENGUY**



**Yvan  
GROSBOIS**



**Fabien  
GUINARD**



**Aurélie  
TOULOUSE**



**Kevin  
MARIÉ**



**Séverine  
BETHUEL**



**Christophe  
LEDUC**



**Margaux  
BERTHOUX**



**Vincent  
VALLET**



**Virginie  
CHERRUET**



**Antoine  
ARNAUD**



**Clarisse  
GUINARD**



**Yannick  
FOUVILLE**



**France  
COTTIER**



**Marc  
PERRIGAULT**



**Delphine  
YOUNBOU**



**Xavier  
VALET**



**Anne-Sophie  
PATRU**



**Philippe  
RAMIREZ**



**Marie  
BÉBIN**



**Michel  
HEUZÉ**



**Agathe  
POIRIER**



Informations

Restez connectés à votre commune

➤ Disponible à Pleumeleuc depuis 2022, l'application mobile IntraMuros permet de retrouver toute l'actualité locale directement sur votre smartphone : événements communaux et associatifs,

travaux, alertes météo, informations pratiques, ... Simple, pratique et facile à utiliser. Soyez informés en temps réel grâce aux notifications. ●



👆 Téléchargez-la gratuitement sur l'App Store ou Google Play, puis sélectionnez simplement votre commune.



La Parchemine

LA CHAMBRE AUX PAPILLONS DE LUCINDA RILEY



Au début du livre nous découvrons Posy enfant pendant la seconde guerre mondiale. Son père adoré est mort en héros et sa mère frivole et volage incapable de s'occuper d'elle l'a confiée à sa grand-mère. Posy grandit entourée d'amour et poursuit sa passion pour les papillons qu'elle partageait avec son père.

Après la disparition mystérieuse de celui qu'elle aimait, elle se résout à se marier.

Des décennies plus tard, à la veille de ses 70 ans, Posy veut vendre le domaine familial. Son fils chéri revient en Angleterre tandis que son fils aîné, alcoolique, va d'échecs en échecs. Mais soudainement son amour de jeunesse, qui lui a brisé le cœur des années auparavant, revient !

Au centre de ce roman : la vente de la maison familiale véritable symbole des secrets, non-dits et nouveaux départs pour tous les protagonistes.

👏 *J'ai adoré et passé un moment agréable avec Posy, Amy, Tammy des femmes de générations différentes qui vont aller vers de nouveaux horizons.* » Sabine, médiathécaire à La Parchemine



Ensemble, faisons de Pleumeleuc une commune accueillante et harmonieuse !

Civisme

Des petits gestes qui comptent

➤ Le cadre de vie de notre commune dépend en grande partie des gestes simples du quotidien. Ces attentions, parfois discrètes, contribuent pourtant directement au bien-être collectif et à la qualité de notre environnement.

Routes, trottoirs, espaces verts, équipements sportifs ou culturels : l'espace public est un bien commun, partagé par tous les habitants. Chacun a donc un rôle à jouer pour en prendre soin et en respecter les règles d'usage.

Rentrer ses poubelles après la collecte, éviter les stationnements gênants sur les trottoirs ou devant les accès, ramasser les déjections canines ou encore entretenir les haies débordant sur l'espace public sont autant de réflexes essentiels. Ces gestes facilitent le travail des agents municipaux et permettent de maintenir des espaces propres, accessibles et agréables pour tous.

Respecter les limitations de vitesse dans les quartiers, être attentif aux piétons et aux usagers les plus vulnérables, préserver la propreté des lieux ou respecter les équipements communaux contribuent également à une meilleure cohabitation.

Au-delà de leur aspect pratique, ces comportements témoignent du respect porté à ses voisins et à son cadre de vie. Ensemble, ils participent à faire de Pleumeleuc une commune accueillante, harmonieuse agréable à vivre pour tous. ●



**LA MAIRIE À VOTRE SERVICE**  
14 rue de Rennes  
35137 Pleumeleuc  
Tél : 02 99 06 15 60  
www.pleumeleuc.bzh  
mairie@pleumeleuc.bzh

Responsable de publication : Yannick Fouville, maire  
Réalisation : Acis&Galaté - Impression : Imprimerie Hauts de Vilaine  
Distribué par ASERVIA



## SAVOIR

## P.4 &gt; Jeunesse

Des ateliers pour les enfants

## &gt; Santé

Moustique tigre :  
adoptons les bons gestes

## P.5 &gt; Des agents... un métier

Les animateurs

## P.6 &gt; Aménagement

Un nouveau quartier à Pleumeleuc

## &gt; Développement durable

Une seconde vie pour les matériaux  
de la salle de sports

## P.7 &gt; Loisirs

Ça bouge à l'Évelinais !

## COMPRENDRE

## P.8 Municipalité

UN NOUVEAU CONSEIL  
MUNICIPAL AU SERVICE  
DES HABITANTS

## DÉCOUVRIR

## P.10 &gt; Culture

Un futur parcours street art  
à Pleumeleuc

## &gt; Équipement

Projection dans le futur  
de la salle de sports

## P.11 &gt; Sport

Le bronze au bout des haies  
pour Maxence Alix

## P.12 &gt; Histoire

Les cahiers de doléances

## P.14 &gt; Ça s'est passé il y a 40 ans

## P.15 &gt; État civil/Agenda



Il y a quelques semaines, vous avez été nombreux à participer aux élections municipales. Je tiens à remercier

chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont déplacés pour accomplir leur devoir citoyen et à exprimer ma gratitude pour la confiance que vous avez accordée à notre équipe municipale.



Depuis son installation, le nouveau Conseil municipal est pleinement engagé au service de notre commune. Les élus ont déjà commencé leur travail, en étroite collaboration avec les agents municipaux dont je tiens à saluer le professionnalisme, l'engagement et la disponibilité. Leur accompagnement a permis une prise de fonction rapide et efficace des nouveaux conseillers.

Je remercie également l'ensemble des élus qui ont accepté de s'investir pour Pleumeleuc. Entouré de mes adjoints, conseillers délégués et conseillers municipaux, je suis convaincu que nous saurons poursuivre les actions engagées tout en construisant de nouveaux projets répondant aux attentes des habitants.

Ce mandat s'inscrit dans la continuité du précédent. Plusieurs réalisations importantes sont aujourd'hui en cours ou sur le point d'aboutir, à commencer par le complexe sportif, dont l'ouverture est espérée d'ici la fin de l'année.

Je souhaite également saluer le travail accompli par les élus du mandat précédent, qui se sont investis avec sérieux jusqu'au terme de leurs fonctions. Cette continuité se traduit également par la mise en œuvre de projets déjà réfléchis et attendus, tels que la réfection du bike park ou l'installation d'aires de jeux au parc de l'Évelinais.

Dans ce nouveau numéro de *Vivre à Pleumeleuc*, vous découvrirez la présentation de votre Conseil municipal, le témoignage de Maxence, jeune sportif de la commune, ainsi que de nombreux sujets qui illustrent le dynamisme de notre territoire, de ses associations, de ses bénévoles et de ses habitants.

Avec l'ensemble du Conseil municipal et des agents communaux, je vous souhaite un très bel été. J'aurai le plaisir de vous retrouver lors des prochains temps forts de la vie communale, notamment à l'occasion de notre traditionnelle fête du 14 juillet.

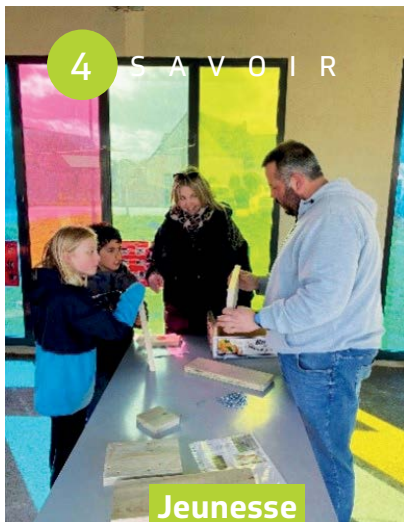
Bien à vous,

**Yannick Fouville, Maire**



**Vous avez plus de 65 ans et souhaitez transmettre vos savoir-faire, vos passions ou simplement partager des activités encadrées avec les jeunes générations ?**

Alors n'hésitez pas à scanner le QR code ci-contre afin de répondre à un questionnaire très court permettant de mieux connaître vos attentes et vos besoins !



Jeunesse



## Des ateliers pour les enfants

Les animateurs du centre de loisirs Mélimélôme proposent de nombreuses activités à nos enfants. Celles-ci sont toujours construites pour leur apporter des valeurs éducatives.

### UN ATELIER POUR APPRENDRE EN FAISANT

Un atelier a été proposé le mercredi 25 mars en partenariat avec les services techniques de la commune. Il a réuni les enfants du groupe Malabars (CM1-CM2) autour d'un projet concret : réaliser des nichoirs pour les oiseaux de nos jardins. Pensé et préparé par Pierrick, agent des

services techniques, l'atelier reposait sur des kits complets prêts à monter, permettant aux enfants de découvrir le travail du bois dans des conditions adaptées.

### TRANSMISSION ET PARTAGE AU CŒUR DU PROJET

Encadrés par les adultes présents et les animateurs référents, Amandine et Chris-

tophe, les enfants ont appris à manipuler les outils en toute sécurité et à suivre les étapes de fabrication avec attention. Ce moment a également été marqué par la participation de Jean-Claude B., habitant de Pleumeleuc, venu partager son expérience et échanger avec les enfants. La présence de Séverine Béthuel, adjointe en charge de l'intergénérationnel et des solidarités a également témoigné de l'intérêt porté à ce type d'initiative.

### BIEN PLUS QU'UN ATELIER BRICOLAGE

Au-delà de la réalisation des nichoirs, cette activité a permis de développer l'autonomie, la patience et l'entraide. Chacun a pu progresser à son rythme, expérimenter, se tromper et recommencer, dans une ambiance conviviale. Cette collaboration avec les services techniques illustre la volonté de proposer des activités concrètes, en lien avec les savoir-faire locaux. ●

## Santé

### Moustique tigre : adoptons les bons gestes

Au-delà des nuisances qu'il occasionne, il peut, dans certaines conditions, transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le virus Zika. En France métropolitaine, les cas restent rares et généralement importés, mais la prévention est essentielle.



La présence du moustique tigre a été détectée l'été dernier sur le territoire. Elle fait l'objet d'une surveillance renforcée par l'agence régionale de santé.

#### COMMENT LE RECONNAITRE ?

Le moustique tigre est différent du moustique habituel.

- > **Il sévit le jour** : les femelles piquent principalement en début et fin de journée.
- > **Il est silencieux** : pas de bruit à son passage, le moustique tigre vole en mode silencieux.
- > **Il est petit** : généralement plus petit que les autres espèces de moustique, il mesure en moyenne 5 millimètres (soit environ la taille d'une fourmi).
- > **Il est rayé noir et blanc.**

#### COMMENT LUTTER ?

La lutte contre le moustique tigre repose avant tout sur des actions simples, à l'échelle de chacun. 80 % des lieux de ponte se trouvent dans les jardins et les espaces privés. C'est pourquoi chaque geste compte :

- > **Videz** régulièrement les coupelles sous les pots de fleurs.
- > **Rangez ou retournez** les objets pouvant retenir l'eau (arrosoirs, seaux, jouets...).
- > **Couvrez** les récupérateurs d'eau avec un voile ou un couvercle. Nettoyez les gouttières pour éviter l'accumulation d'eau.
- > **Vérifiez** les regards, caniveaux et bâches. ●



## Des agents... un métier

### LES ANIMATEURS

43 agents travaillent dans la commune au sein des différents services : éducation, culture, accueil, entretien, ... Nous avons rencontré Amandine, Antonin, Aurélie, Christophe, Françoise, Ibrahim, Justin, Maëlle et Nicolas qui nous ont parlé de leur métier d'animateurs pour les enfants et les jeunes.

#### > BONJOUR, EN QUOI CONSISTE VOTRE MÉTIER ?

Nous accompagnons les enfants au quotidien sur les temps périscolaires – matin, midi et soir – ainsi que les mercredis et durant les vacances scolaires. Nous accueillons les enfants, échangeons avec leurs familles.

Nous organisons et encadrons des activités variées – sportives, manuelles, créatives, culturelles ou de loisirs – en lien avec le projet pédagogique et les valeurs éducatives de la commune. Nous accompagnons également les enfants lors du temps du midi et pour l'aide aux devoirs. Tout cela en veillant à leur sécurité physique et affective, ainsi qu'à leur bien-être. Au-delà de l'animation, notre rôle est de créer des moments de partage, de favoriser l'épanouissement des enfants, de développer leur autonomie, leurs compétences relationnelles et leur curiosité, tout en leur permettant de grandir dans un cadre bienveillant et sécurisé.

#### QUELLES SONT LES QUALITÉS

#### NÉCESSAIRES POUR EXERCER CE MÉTIER ?

La patience, l'écoute et la bienveillance sont importantes pour permettre d'accompagner chaque enfant dans le respect de ses besoins et de son rythme. Le dynamisme, la créativité et l'imagination sont également indispensables pour proposer des activités variées, ludiques et adaptées à tous les âges.

Nous devons aussi faire preuve d'adaptabilité afin de s'ajuster aux situations, aux groupes d'enfants ou encore aux conditions météorologiques. Le sens de l'organisation, la réactivité et la capacité à prendre des initiatives contribuent au bon déroulement des activités et à la sécurité des enfants.

#### QUELLES SONT LES SATISFACTIONS DE VOTRE MÉTIER ?

La plus grande des satisfactions est de voir les enfants s'épanouir, grandir et prendre confiance en eux. Les sourires, le plaisir de participer aux activités et l'envie de revenir sont autant de signes qui montrent que les enfants se sentent bien et vivent des expériences positives. Constaté la progression des enfants au fil des années, les voir gagner en auto-

nomie ou surmonter certaines difficultés est particulièrement gratifiant.

Enfin, ce métier offre la satisfaction de créer du lien humain, de transmettre des valeurs, de stimuler l'imaginaire des enfants et de travailler dans une ambiance conviviale au sein d'une équipe engagée.

#### QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS QUE VOUS POUVEZ RENCONTRER ?

Notre principale difficulté est la gestion des conflits entre enfants, et le maintien d'un climat serein au sein des groupes et veiller à ce que chacun trouve sa place. Capter l'attention des enfants, les motiver à participer aux activités et s'adapter à des publics aux besoins variés demandent également une grande énergie et une capacité d'adaptation constante.

Le bruit, le nombre parfois important d'enfants à encadrer et la nécessité de rester vigilant tout au long de la journée peuvent également être sources de fatigue. Nous sommes parfois confrontés à des situations émotionnelles délicates, lorsqu'un enfant traverse un moment difficile ou lorsqu'il faut échanger avec les familles sur des sujets sensibles.

Notre profession reste parfois méconnue ou insuffisamment reconnue, malgré son rôle essentiel dans l'accompagnement et l'épanouissement des enfants.

#### QUELLE EST VOTRE PLUS GRANDE FIERTÉ ?

Savoir que les enfants gardent de bons souvenirs de leur passage au centre de loisirs ou sur les temps périscolaires, les entendre raconter leurs journées avec enthousiasme à leurs parents, ou constater qu'ils ont développé de nouvelles compétences sont autant de sources de fierté. Nous sommes également fiers des projets que nous construisons collectivement, des moments de partage que nous créons et des valeurs que nous transmettons. Au-delà des activités proposées, notre plus belle réussite reste souvent d'avoir marqué positivement le parcours d'un enfant et d'avoir contribué à lui donner confiance pour l'avenir. ●

## Aménagement

## Un nouveau quartier à Pleumeleuc

Le besoin de logement est toujours très important sur notre commune. Afin de répondre à cette demande un nouveau programme de construction de logements neufs débutera à l'automne à la sortie de Pleumeleuc en direction de Romillé au lieu-dit Torial.



### UNE HISTOIRE DIFFICILE

Les prémices de ce programme d'urbanisation remontent à 2022 avec un premier permis d'aménager accordé par Montfort Communauté et le début de la commercialisation. Malheureusement le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été annulé, par le tribunal administratif, en mai 2024 rendant la zone non urbanisable dans l'immédiat.

Afin de pouvoir redémarrer les travaux, la commune a décidé de modifier l'ancien PLU, applicable en l'absence de PLUi, pour un coût de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Après l'approbation du nouveau PLU en février 2026, le quartier Torial est redevenu urbanisable.

### DÉBUT DES TRAVAUX EN VUE

La commercialisation des différents lots a redémarré dès mars 2026. Le programme se compose de 86 logements répartis en 64 lots pour des maisons individuelles et un collectif avec 22 logements.

Les travaux de viabilisation débuteront à l'automne pour une durée d'environ 8 à 9 mois. Et notre commune verra probablement arriver de nouveaux habitants en fin d'année prochaine. ●

### Développement durable

## Une seconde vie pour les matériaux de la salle de sports

Toujours soucieux de limiter le gaspillage et de préserver les ressources, les agents des services techniques de Pleumeleuc s'attachent à réutiliser au maximum les matériaux disponibles. Cette démarche permet à la fois de réduire l'impact environnemental des travaux, mais aussi de maîtriser les dépenses de la commune.



### DE NOMBREUX MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS

Dans le cadre du chantier de rénovation de la salle de sports, les agents ont une nouvelle fois fait preuve de créativité et d'organisation. Une partie des travaux dans le bâtiment existant consiste en effet à moderniser certains équipements, ce qui implique leur remplacement. Élus et agents ont ainsi choisi de récupérer un maximum d'éléments encore en bon état : panneaux OSB, chevrons, bastaings, tôles, ainsi que divers équipements électriques comme les prises, interrupteurs et néons d'éclairage.



## Loisirs

# Ça bouge à l'Évelinais !

Les premiers travaux de développement du parc de l'Évelinais sont achevés. De nouveaux jeux et équipements ont été installés pour en faire un lieu de vie, adapté à tous, dans les années à venir.

## ➤ QUELLES NOUVEAUTÉS ?

En complément de l'araignée bien connue des pleumeleucois, les enfants vont dorénavant pouvoir s'amuser sur un toboggan, une balançoire et même un tyrolienne de 20 mètres ! Pour les plus petits, des cabanes et tables leur permettent d'inventer de nouveaux jeux. Les cheminements ont également été remis en état pour le confort de tous.

Des tables de pique-nique et une table de ping-pong viendront prochainement compléter l'ensemble pour en faire un lieu de vie, où chacun pourra se retrouver et profiter d'un moment convivial.

## ET ENSUITE ?

Le projet complet, issu d'un travail collectif réunissant élus, agents municipaux, parents et assistantes maternelles a pour objectif de permettre à tous les enfants, quels que soient leurs âges, de jouer ensemble, dans un même lieu, et ainsi que faciliter le quotidien des parents.

Le parc continuera donc d'être aménagé, en concertation avec toutes les parties prenantes. Les cheminements piétons ont été revus afin d'améliorer l'accessibilité et le confort de promenade. ●

## UNE RÉUTILISATION INGÉNIEUSE

Ces matériaux connaissent désormais une seconde vie dans différents équipements communaux. Au centre technique municipal, rue de Bédée, ils ont notamment permis de réaliser des panneaux de rangement pour l'outillage ainsi que le cloisonnement de certains espaces à l'étage.

Les néons LED ont également été réutilisés : ils éclairent désormais les toilettes de l'école maternelle, récemment réaménagées avec des cloisons adaptées. D'autres serviront prochainement lors des manifestations communales, pour l'éclairage des buvettes et des barnums. Au-delà des économies réalisées, cette démarche illustre pleinement l'engagement de la commune en faveur d'une gestion plus responsable des ressources et de la réduction des déchets. Une initiative à saluer, portée par l'implication et le savoir-faire des agents municipaux. ●



Municipalité

## UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL AU SERVICE DES HABITANTS

Suite aux dernières élections municipales, ce sont dorénavant 27 conseillers municipaux qui participent à la gestion de la commune, contre 23 jusqu'en mars. Cette augmentation s'explique par l'évolution démographique de Pleumeleuc et le passage au-dessus de 3 500 habitants.

### UNE ASSEMBLÉE RENOUELÉE

Parmi les 27 membres, 15 sont de nouveaux élus. Cela permet à l'équipe municipale de s'appuyer à la fois sur des femmes et hommes qui connaissent le fonctionnement de la commune et permettent ainsi la continuité des actions et projets, mais aussi de bénéficier d'un œil neuf et d'idées nouvelles de la part des néophytes.

Afin de permettre à tous d'aborder ce mandat au mieux, une attention particulière a été portée à l'intégration et la montée en compétences. Plusieurs temps forts ont ainsi été organisés : présentation du **fonctionnement de la collectivité** par la directrice générale des services, un temps original et convivial de « **commission d'atting** » afin de permettre à chacun des élus de découvrir les 8 commissions municipales (voir page ci-contre) et de choisir leurs engagements et une **formation aux finances locales** sur deux soirées, socle indispensable pour comprendre les enjeux financiers de la collectivité et ses marges de manœuvre.

### DES DÉCISIONS ENGAGÉES

Outre l'élection du Maire, des adjoints et des représentants auprès d'organismes extérieurs, les premiers conseils municipaux ont également permis de fixer les indemnités du Maire, des six adjoints et des deux conseillers délégués.

La récente loi visant à renforcer le statut de l'élu (dite « loi Gatel ») prévoit, entre autres, une revalorisation des indemnités des élus. Cependant le conseil municipal a décidé à l'unanimité, notamment en raison du contexte économique actuel, de ne pas accorder les indemnités maximales légales. Ainsi les indemnités qui auraient pu être réévaluées d'environ 17 % ne l'ont été que de 3 % (il est à noter que normalement ces indemnités sont valables pour toute la durée du mandat). ●

### DES ÉLUS À L'ÉCOUTE DES HABITANTS

Les élus municipaux sont disponibles sur rendez-vous pour échanger avec les habitants, répondre à leurs questions ou évoquer des situations particulières. Parce que le dialogue ne se limite pas à la mairie, des rencontres citoyennes dans les quartiers sont également organisées quatre fois par an, en juin et en septembre. L'objectif : aller au plus près des habitants, favoriser les échanges directs et recueillir les attentes, idées ou préoccupations du quotidien.



27

conseillers municipaux dont  
15 nouveaux élus

8

commissions  
thématiques

# LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES MUNICIPALES

La gestion de la commune s'articule autour de diverses instances qui permettent d'ébaucher les projets, de les travailler et enfin de les acter.

## LE CONSEIL MUNICIPAL, INSTANCE DÉCISIONNAIRE

Le conseil municipal est l'assemblée qui réunit l'ensemble des conseillers municipaux autour du Maire et qui façonne le quotidien des habitants : aménagement des espaces publics, écoles, vie associative, culture, sport, solidarité ou encore transition écologique.

Réunis environ une fois par mois à Pleumeleuc, les élus débattent des projets communaux, votent le budget et préparent l'avenir de la commune. La plupart du temps les sujets votés ont été travaillés auparavant en commission, avec le support des services municipaux.

Le public peut assister à la réunion, mais, afin de ne pas perturber ou influencer les débats, n'a pas le droit d'intervenir sauf sur autorisation du Maire.

## LE BUREAU MUNICIPAL, AU CŒUR DU PILOTAGE COMMUNAL

Autour du Maire, le bureau municipal est composé de 6 adjoints et de 2 conseillers municipaux délégués. Il constitue une instance essentielle de pilotage et de coordination de l'action municipale.

Le bureau municipal se réunit chaque lundi soir. Ces réunions régulières permettent d'échanger sur les projets structurants de la collectivité, d'en suivre l'avancement et d'anticiper les décisions à venir.

C'est également un temps privilégié pour faire remonter les situations du quotidien : signalements, observations de terrain, retours des habitants... autant d'éléments concrets qui nourrissent les réflexions et les actions municipales.

Véritable lieu d'échange entre les élus, le bureau municipal permet de partager les points de vue, d'ajuster les orientations et, lorsque cela est nécessaire, de prendre des décisions opérationnelles au service de la commune.

## DES COMMISSIONS ... DÉJÀ AU TRAVAIL

Au cœur du fonctionnement municipal, 8 commissions thématiques ont été mises en place. Elles permettent aux élus de travailler en profondeur les différents domaines d'action de la commune :

- > Ressources communales
- > Enfance – jeunesse
- intergénérationnel – solidarités

- > Communication – démarche participative
- > Mobilités – espaces naturels
- > Patrimoine bâti – voirie – réseaux
- > Aménagements urbains – planification foncière
- > Sports – loisirs – animation
- > Action culturelle

Les commissions se sont rapidement réunies pour définir leurs modalités de fonctionnement, identifier les priorités du mandat et faire émerger les premières pistes de projets ; un travail de fond qui marque le lancement opérationnel du mandat. Les commissions jouent un rôle essentiel dans la préparation des décisions du conseil municipal.

## DES GROUPES DE TRAVAIL POUR ASSOCIER LES HABITANTS

Les élus peuvent également décider de mettre en place des groupes de travail ouverts aux habitants afin de travailler de manière collégiale certains sujets. À titre d'exemple, au cours du dernier mandat plusieurs groupes de travail ont été mis en place : communication, renouvellement urbain, aménagement des cours d'écoles, ... ●

## MONTFORT COMMUNAUTÉ

La communauté de communes rassemble 8 communes du territoire. L'objectif est de permettre de travailler ensemble sur des projets et des services d'intérêt commun. Elle permet de mutualiser les moyens et de coordonner des actions à une échelle plus large que celle de la commune seule. Elle intervient notamment dans des domaines tels que le développement économique, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets, la mobilité, l'habitat ou encore

certains équipements culturels et sportifs.

En complément de l'action municipale, la communauté de communes contribue au développement du territoire et à l'amélioration des services proposés aux habitants.

Quatre élus de Pleumeleuc sont également conseillers communautaires : Yannick Fouville (6<sup>ème</sup> Vice-président), Anne-Sophie Patru (Secrétaire adjointe), Philippe Ramirez et Séverine Béthuel.



## Culture

## Un futur parcours street art à Pleumeleuc

Depuis quelques mois, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) travaillent sur un projet artistique original et ambitieux : la création d'un véritable parcours de fresques street art à travers la commune. Une démarche créative qui s'inscrit dans la continuité des précédentes réalisations déjà visibles à Pleumeleuc, dont deux avaient été imaginées par d'anciens membres du CMJ.



### UNE IMMERSION INSPIRANTE

Pour nourrir leur inspiration, ils ont visité le collège « Fou Fou Fou », un établissement où le street art occupe une place importante dans les espaces



de vie. Fresques colorées, univers graphiques variés et messages engagés leur ont permis de découvrir différentes techniques artistiques et de réfléchir à la manière d'investir l'espace public.

### IMAGINER LES FUTURES FRESQUES

Par la suite les jeunes ont imaginé plusieurs projets de fresques destinés à différents lieux de la commune. Accompagnés dans leur réflexion, ils ont réfléchi aux thématiques, aux messages à transmettre ainsi qu'à l'intégration des œuvres dans leur environnement.

La médiathèque a également contribué au projet en proposant des ateliers sur tablettes numériques, offrant aux jeunes l'occasion de tester leurs idées et de réaliser leurs premières esquisses. Lors d'une séance du CMJ, trois propositions de lieux et de thématiques ont finalement été retenues, ainsi qu'un artiste dont l'univers a particulièrement séduit les jeunes élus.

La prochaine étape consistera désormais à concrétiser ces créations. Rendez-vous dans les prochains mois... ●

### Équipement

## Projection dans le futur de la salle de sports



Le 30 mai dernier, les élus actuels et du précédent mandat, les associations pleumeleucoises, les directeurs d'écoles ainsi que la presse locale ont été invités à découvrir l'avancée du chantier du futur équipement communal.

Cette visite a permis à chacun de mieux se projeter dans les futurs espaces en découvrant le bâtiment « grandeur nature », après plusieurs mois de travail autour des plans et des projections. Les participants ont ainsi pu mesurer concrètement l'évolution du chantier et imaginer les futurs usages des lieux. ●



## Sport

# Le bronze au bout des haies pour Maxence Alix

Pleumeleuc compte quelques sportifs de haut niveau. Parmi ceux-ci, Maxence Alix, 17 ans, se fait remarquer en athlétisme par ses résultats en constante progression. Nous l'avons rencontré.



## BONJOUR MAXENCE, PEUX-TU NOUS RACONTER TON PARCOURS ?

Je suis spécialisé dans le sprint et plus particulièrement les haies. Cela fait 4 ans que j'ai commencé l'athlétisme et 3 ans que je fais des haies. J'adore ça et cette année je commence à avoir des vrais résultats et je peux montrer mon vrai niveau. Le début de saison est pour le moment parfait ! Depuis que j'ai commencé je suis régulièrement sur les podiums. Cet hiver j'ai commencé par les championnats de France UNSS où j'ai été champion de France par équipe sur 60 m plat et deuxième par équipe sur 60 m haies.

Et ensuite j'ai obtenu une médaille de bronze aux championnats de France cadets en salle sur 60 m haies cet hiver. Depuis le début j'ai dû me battre parce qu'en Ile-et-Vilaine le niveau est élevé. Il y a notamment le meilleur français contre qui je me bats à chaque course.

## JUSTEMENT, RACONTE-NOUS CE CHAMPIONNAT DE FRANCE ?

Déjà pendant tout le championnat de France j'étais heureux et détendu. C'est incroyable de voir autant de monde dans le stade et une telle ambiance. J'étais là pour en profiter, pour kiffer le moment ! Pendant les séries tout se passait bien. En demi-finale j'ai fini deuxième et à l'arrivée j'ai vu le meilleur français derrière moi ! Je me suis donc retrouvé dans les meilleurs couloirs pour la finale. Là je ne me suis pas mis de pression. À l'arrivée j'ai vu que j'étais troisième et papa dans les tribunes qui criait ! Je ne réalisais pas jusqu'à ce qu'ils me mettent l'étiquette avec un 3 ! Sur le podium j'avais des sensations difficiles à expliquer. Je voyais tout le monde s'enthousiasmer dans le stade. C'est extraordinaire !

## IL Y A CERTAINEMENT BEAUCOUP DE TRAVAIL POUR ATTEINDRE CE NIVEAU ?

L'entraînement c'est tous les jours, au minimum 2 heures. Parfois même le matin et le soir. Je fais de la muscula-

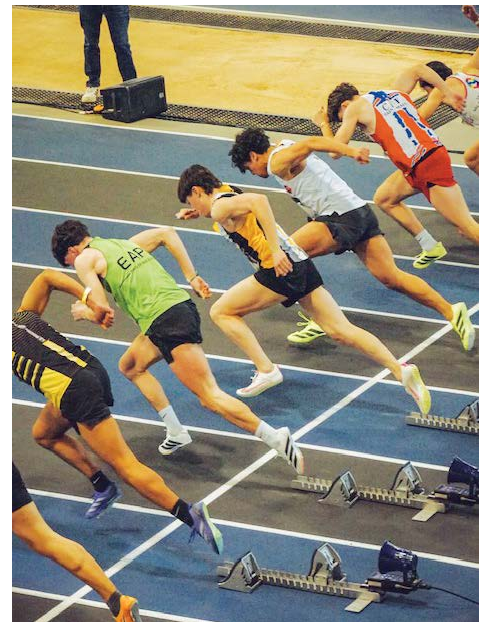
tion, des haies, du travail sur les jambes, de l'aérobie, ... Cela prend beaucoup de temps mais c'est ce qui me plaît.

## PARLE-NOUS UN PEU DE TES ÉTUDES...

Je suis actuellement en sport-étude, en internat, à Cesson-Sevigné. Après le lycée je souhaite partir en STAPS. Pour ensuite m'orienter vers du management sportif.

## QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉCHÉANCES ?

Il y a le championnat de France outdoor cet été à Charletty sur 110 m haies. Je suis déjà qualifié donc je n'ai plus la pression, je peux me préparer sereinement. Lors de ce meeting il y aura une qualification possible pour les championnats d'Europe... Je me prépare également pour le 100 m plat. Je verrai le moment venu si je peux faire les deux, mais je privilégierai les haies. Et ensuite, en changeant de catégorie l'an prochain, il faudra que je m'habitue à des haies plus hautes. ●



« Mon rêve serait d'avoir un jour le maillot bleu de l'équipe de France sur les épaules ! »

## Histoire

# LES CAHIERS DE DOLÉANCES

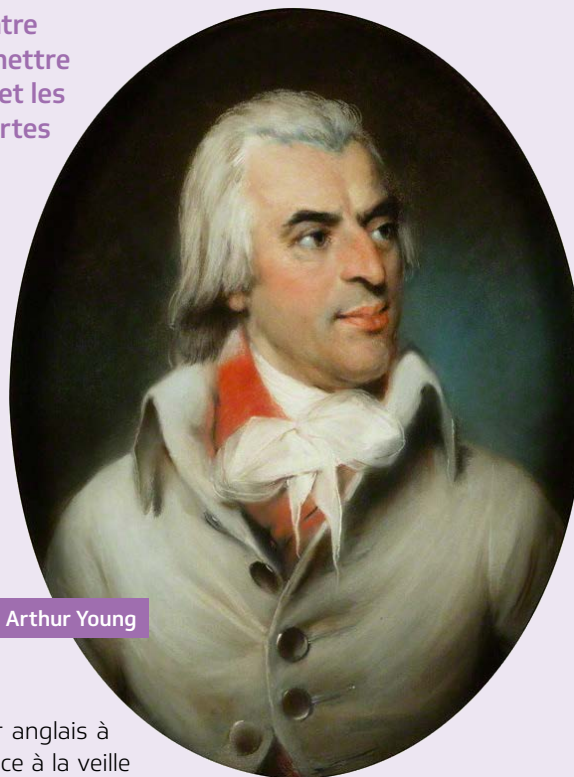
À la demande du roi Louis XVI, avant la réunion des états généraux, des cahiers de doléances ont été rédigés entre janvier et avril 1789. Ceux-ci ont pour objectif de permettre aux français d'exprimer leurs souhaits, leurs critiques et les revendications adressées au roi. Ils constituent des sortes d'aide-mémoire de ce que doivent réclamer les élus qui ne sont alors que les porteurs de revendications. L'association Passerelle nous permet une plongée dans cette époque et une vision des doléances des pleumeleucois.

## > LA MISERE QUI FAIT MOURIR

Avant la révolution, la société française est divisée en trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état. Ce dernier regroupe tous les habitants qui ne font pas partie des ordres privilégiés, donc une immense majorité de la population (environ 98 %). Principalement, les paysans, les ouvriers et artisans et les bourgeois (commerçants, avocats, médecins, ...), c'est-à-dire ceux qui sont essentiels à la vie économique et sociale du royaume.

Le tiers état supporte l'essentiel des impôts, et ils sont nombreux ! Citons la **taille** payée par les roturiers aux seigneurs en se basant sur les revenus présumés de chacun. Les **aides** prélevées sur certains produits, notamment les boissons. La **corvée**, le plus impopulaire des impôts, où femmes et hommes doivent s'acquitter de journées de travail au bénéfice des seigneurs : transport, labourage, entretien des châteaux et des routes, ... Les **banalités**, obligation d'utiliser certains équipements du seigneur (four, moulin, pressoir) tout en payant une taxe.

De son côté la noblesse a quelques privilèges qui impactent directement les paysans. Par exemple le **droit de colombier et de garenne** qui permet d'avoir pigeons et lapins en quantité illimitée. Ceux-ci faisant des dégâts considérables dans les récoltes. Arthur Young ne peut que constater la détresse du tiers état dans ses « récits



Arthur Young

d'un voyageur anglais à travers la France à la veille de la révolution » lorsqu'il passe

par Pleumeleuc : « *le pays est couvert de landes d'ajonc sur lesquelles émergent, de ci de là, de pauvres chaumières, d'où sortent de nombreux enfants sales et loqueteux qui vous implorant en tendant leurs mains noires : un p'tit sou monsieur, un p'tit sou monsieur* ».

Même lorsqu'un paysan désire vendre ou acheter un bout de lande, il doit, du fait du droit de « lods et ventes », payer un droit de mutation au seigneur, qui grève considérablement le prix.

La justice du seigneur de la Besneraye s'efforçait cependant d'être clémente et équitable. Celui-ci ne méprisait pas le peuple comme le prouve cette apostrophe faite à l'un de ses pairs concernant un paysan : « *Monsieur, il n'y a rien au-dessous de cet homme, il n'y a rien au-dessus de vous, mais si lui et ses semblables ne labouraient la terre, vous et vos semblables seriez en danger de mourir de faim !* »

## > 40 000 CAHIERS DE DOLEANCES DANS TOUTE LA FRANCE

Dans ce contexte, comme le stipulent les lettres royales, « tous les habitants nés français ou naturalisés, âgés de vingt-cinq ans, domiciliés et compris dans le rôle des impositions sont électeurs » et peuvent donc contribuer aux cahiers de doléances. Ils sont ainsi un formidable révélateur de la société de l'ancien régime à la veille de la révolution.

Néanmoins les attentes et revendications peuvent être contradictoires entre les ordres. Le peuple faisant souvent appel aux notables pour la rédaction, il arrive que ceux-ci « lissent » le contenu ou laissent la parole au maître artisan plutôt qu'au compagnon, au laboureur plutôt qu'au manœuvre et, in fine, à la bourgeoisie.

## Cahier de doléances de la paroisse de Pleumeleuc

Evêché de Saint-Malo

Nous, habitants de la paroisse de Pleumeleuc, assemblés suivant la lettre de Sa Majesté du 16 de ce mois, pleins de reconnaissance pour les vœux bienfaisantes et paternelles du meilleur des Rois, qui nous invite à lui faire connaître nos besoins et nos souhaits sur les réformes à faire et les abus à corriger.

- ART. 1<sup>er</sup>. — Tous impôts quelconques seront répartis d'une manière égale et proportionnelle en raison de la fortune sur tous les sujets de notre Roi, et chaque genre de subside sera porté sur un même rôle.
- ART. 2. — La suppression de la corvée en nature concernant les grands chemins.
- ART. 3. — La suppression de la banalité des moulins.
- ART. 4. — Si on ne pouvait pas parvenir à obtenir la banalité de moulins, de demander la suppression de corvées en journées, charrois et matériaux pour la construction ou réparation de moulins, parce qu'elles ne sont point établies par la loi.
- ART. 5. — Demande qu'il soit permis à tout propriétaire d'avoir la liberté de racheter et franchir toutes rentes et droits féodaux engagés sur les terres, de quelque nature qu'ils soient, et suivant une évaluation juste et raisonnable, qui sera fixée par les Etats généraux.
- ART. 6. — Dans le cas où on ne parvient pas à obtenir la liberté de franchir toutes rentes et droits féodaux, demande que les propriétaires des dites rentes soient obligés de les faire cueillir à leurs frais chez les redoublés, de ne pouvoir exiger d'autres grains que ceux produits dans les terres sujettes aux rentes seigneuriales, ou du moins tels qu'ils se recueillent à la récolte; de ne pouvoir les laisser arranger; de plus demande que toutes corvées légales, autres que celles stipulées par les actes d'inféodation, soient abolies; que les vides concommunes portés aux articles 82, 83, 84 et 85 de la Coutume soient aussi supprimés.
- ART. 7. — Demande la suppression des loys et ventes en contrats à échange.
- ART. 8. — Demande que liberté soit donnée à toutes personnes possédant terres, soit à titre de propriétaire ou fermier, de chasser et tirer sur tout gibier et oiseaux qui sont connus pour nuire aux semences et aux moissons, sans pouvoir être inquiétés ni poursuivis de façon quelconque demandant l'abolition de toutes lois à ce contraires ou, si on ne parvient pas à obtenir cette liberté, que les lois qui ordonnent la peine corporelle pour le fait de chasse soient à jamais abolies, également que les amendes en pareil cas.
- ART. 16. — Demande que les collecteurs des impôts royaux aient la faculté de les porter aux bureaux établis dans les villes les plus proches de leurs habitations.
- ART. 17. — Demande que les vassaux, dans le cas qu'ils n'obtiennent pas la liberté de franchir les rentes féodales, ils ne soient obligés que de fournir un seul aveu pour toutes leurs terres relevantes de différentes seigneuries appartenant aux mêmes seigneurs; que les vacations des griffes soient modérées, comme trop onéreuses aux pauvres mineurs.
- ART. 18. — D'adhérer, au surplus, au cahier des charges qui a été arrêté à l'Hôtel de ville de Rennes par Messieurs les commissaires nommés par tous les compagnies, corps et corporations composant le Tiers Etat de la dite ville.

Fait et arrêté en assemblée à Pleumeleuc, ce 5 avril 1789.

Signatures des habitants assemblés

Michel Pichon	Jean Boulanger	Jules Chesnot	François Douin	Jean Gauscher
André Agnès Pichon	Pierre Girardin	Pierre Saiget	Jean Bernier	Bertrand Fric
Joussain Pichon	Guillaume Gandon	Pierre Fontaine	François Giquel	Jean Boulanger
Gilles Davy	Pierre Tillard	Jacques Villoux	Pierre Chevillon	Jules Lepage
Eustache Fauchec	Pierre Dehuel	Jean Morel	Jules Simon	Jacques Bel
François Fillaux	Guillaume Driget	Claude Villard	François Dubois	Nicolas Tillard

Pour copie conforme:  
Mathurin-Gilles Duvergier, notaire et procureur.

Le Président,  
Henry-Pierre Eveillard, aînéchal.

Les Députés,  
Michel Pichon, avocat  
Pierre Tillard, syndic de la paroisse.

Cahiers de Doléances  
de Pleumeleuc  
Illustration générée par  
l'intelligence artificielle sur  
la base du texte original

Le 5 avril 1789, sous la présidence de Henry Pierre Eveillard, sénéchal de la juridiction de la Besneraye (officier de justice) et de Jean-François Alliou, procureur fiscal, une assemblée électorale a lieu pour faire connaître les doléances de Pleumeleuc. Elle réunit 37 membres dont les deux députés Michel Pichon, avocat, et Pierre Tillard, syndic de la commune. Il est à noter qu'il s'agit ici, comme partout ailleurs, d'une assemblée de notables.

## ÉGALITE FISCALE ET JUSTICE SOCIALE

D'une façon générale la monarchie n'est pas remise en cause et l'attachement à « notre bon Roy » est affirmé. La monarchie absolue est en revanche critiquée et l'on réclame la tenue plus fréquente d'états généraux ainsi que la création d'assemblées représentatives locales. Dans les cahiers du tiers-état, la demande de réforme des impôts est unanime et

l'égalité fiscale entre les ordres est réclamée. Les doléances sociales portent sur la justice (simplification des procédures pour gagner en efficacité et en coût), la protection de la liberté individuelle, la critique de certains aspects du système féodal et des signes de supériorité de la noblesse. On y retrouve également des préoccupations très concrètes : problèmes d'étangs malsains, manque de passages pour les animaux, demande d'unification des poids et mesures.

Le clergé quant à lui manifeste sa volonté de voir le catholicisme demeurer religion d'état et reste majoritairement attaché au maintien des distinctions entre les ordres. Le bas-clergé (les curés) demande l'amélioration de ses conditions matérielles. La noblesse se résigne, dans beaucoup de cahiers, à l'égalité fiscale moyennant des réserves. En revanche elle insiste sur le maintien de ses prérogatives et signes de distinctions, entendant, dans la majorité des cas, demeurer le premier ordre de la nation. Enfin la liberté de la presse est demandée.

## ABOLITION DES PRIVILÈGES

Les états-généraux adoptent le 4 août 1789, sur proposition du député de la noblesse Louis de Noailles, l'abolition de tous les privilèges. Sitôt la proposition adoptée, les députés du tiers-état dépêchent alors des courriers express vers leurs lointaines provinces pour annoncer la bonne nouvelle. C'est ainsi que le 7 août au soir, un cavalier venant de Rennes à bride abattue, franchit la poterne du château de la Besneraye en criant « les privilèges sont abolis ! »

Tout Pleumeleuc fût dans la joie en ce soir du 7 août 1789. On allait enfin pouvoir engranger la récolte sans avoir à la partager. La révolution eut pu s'arrêter là pour les gens des campagnes, le but étant atteint et les doléances satisfaites. L'Histoire en décida autrement avec l'arrivée de la terreur et des persécutions, à commencer par la persécution religieuse qui allait violenter jusqu'aux tréfonds des âmes les croyances de bretons et les pousser aux excès de désespoir. ●



ARTICLE PROPOSÉ PAR L'ASSOCIATION PASSERELLE DE PLEUMELEUC

Passerelle a pour but de faire découvrir le patrimoine de Pleumeleuc et de le préserver. Au travers de ces pages, elle souhaite partager le résultat de ses recherches avec l'ensemble des habitants de la commune.

Contact : [passerelle.pleumeleuc@gmail.com](mailto:passerelle.pleumeleuc@gmail.com)

## ÇA S'EST PASSÉ IL Y A 40 ANS

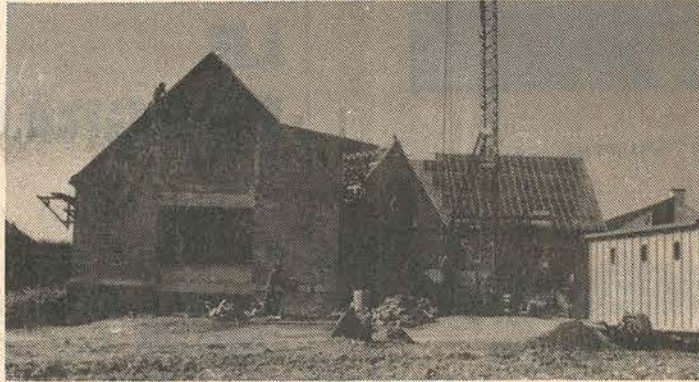
### Pleumeleuc

#### La construction de la mairie Une architecture qui plaît

Située à l'entrée sud du bourg, la future mairie, dont les travaux de couverture viennent de commencer, est sujet à de nombreuses visites des habitants de la commune.

Construite sur trois niveaux, elle possèdera des bureaux administratifs et la salle de conseil municipal en rez-de-chaussée, salle de réunion et atelier communal au sous-sol, une salle des archives à l'étage.

La fin de la construction est prévue vers la fin de l'année.



➤ Nous nous sommes plongés dans les archives *Ouest France* offertes à la commune par Jacques Fauquant pour découvrir ce qu'il se passait à Pleumeleuc il y a 40 ans. Nous y avons découvert des évolutions importantes pour les services aux habitants.

### PLEUMELEUC

#### L'agence postale est ouverte au public



Lundi matin à 9 h, l'agence postale a été ouverte en présence de M. Delamarre, maire ; M. Baudru,

receveur de Montfort ; M. Letournel, inspecteur à la direction départementale des PTT ; Mme Mar-

tin, gérante de l'agence postale de Pleumeleuc.



11  
naissances

06/07 Klervie CHARLO  
1 rue des Stellaires

31/10 Charlie LEMIERE  
3 rue du Bocage

13/11 Inaya BAUDU BARBIER  
3 la Haute Epinay

12/12 Jeanne HARNOIS DUVAL  
21 rue des Lavandières

23/12 Livia ANNEZO  
2 rue de l'Hermine

09/01 Mila VIGNON  
9 rue du Bocage

08/02 Léandre LANGOUËT  
13 la Monneraie

08/03 Sianna COCHET  
SALDANHA  
24 rue des Lavandières

13/03 Aaron GIROT  
26 rue Louis Vilboux

24/03 Eva TOXÉ  
15 rue du Presbytère

21/04 Esmé ADE  
1C rue du Petit Jardin

27/10 Roger BOURGES

31/10 Alain DELALANDE

12/11 Nicole JUGON  
épouse VILBOUX

25/11 René CLOTEAUX

30/11 René COMMUNIER

05/12 Luiz DE SOUZA CARVALHO

13/12 Nadège DELÉON

28/12 Marie GUYOMARD  
épouse RICHE

23/01 Patricia CAUMONT

29/01 Marie-Laure  
LEGENTILHOMME

20/02 Jean-Claude COMMANDEUR

29/03 René LUBERT

• DÉCÈS DE  
• PERSONNES NÉES  
• À PLEUMELEUC

• 26/10 Annick MAUNY  
épouse - HERMANT

• 15/12 Léon COLLET

• 26/03 Pierre ROUAULT

• 30/03 Michelle RASTEL  
épouse - ORESVE



Nos  
peines



14 juillet

Fête communale



29-30 août

Comice agricole à Iffendic

5 septembre

Forum des associations

9 septembre

Rencontres citoyennes  
aux 4 routes

18 septembre

Rencontres citoyennes  
au Clos Barbé



20 septembre

Pleum'zéro déchet



+ Chaque dernier dimanche  
du mois de 10h à 13h

Rassemblement de véhicules  
anciens place des Voyages

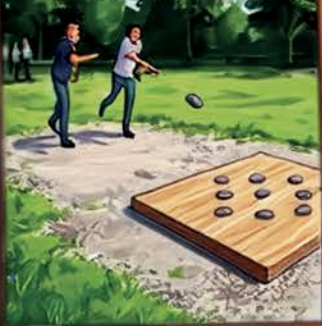
# Pleumeleuc fête son 14 juillet en feria

à l'étang  
des  
forges

48ème édition



Concours de pétanque,  
animations,  
concert et bal



Repas paëlla



Feu d'artifice

